

Campagne de ravalement (2022-2027)

La Ville se met aux côtés des propriétaires pour les aider à réaliser leurs travaux de ravalement de façades. Le ravalement des façades est une **obligation décennale**, prévue par le code de la construction et de l'habitation, et le règlement sanitaire départemental.

La Ville du Blanc-Mesnil instaure une campagne de ravalement 2022-2027 sur différentes rues concernées par une dynamique de constructions neuves.

Les objectifs sont de **contribuer à l'embellissement du cadre de vie**, et de **valoriser le patrimoine des propriétaires** par la réalisation de travaux de qualité et/ou **d'isolation thermique**.

Périmètres

Avenue Henri Barbusse	• Côté impair : n°1 à 141 • Côté pair : n°2 à 128
Avenue Pierre et Marie Curie	• Côté impair : n°1 à 37 • Côté pair : n°2 à 34
Avenue de la République	• Côté impair : n°77 à 127 • Côté pair : n°98 à 162
Avenue Paul Vaillant Couturier	• Côté impair : n°1 à 41 • Côté pair : n°2 à 30

Une prime communale pour encourager les travaux

Les propriétaires peuvent prétendre, sans condition de ressources mais sous condition de la qualité des travaux, à la **prime de la Ville pouvant aller jusqu'à 8 000€**.

La demande est à adresser au service de l'amélioration du parc privé par mail : ravalement@blancmesnil.fr, ou déposée en Mairie.

Attention : La prime n'est pas ouverte aux maisons individuelles ou immeubles construits depuis moins de 15 ans, aux biens voués à la démolition, aux immeubles sans logements (activités professionnelles ou commerciales), ou si les travaux ont déjà commencé.

Le service de l'amélioration du parc privé est également à la disposition des propriétaires pour tout conseil et besoin d'accompagnement.

Contact

Service Amélioration du Parc Privé

Hôtel de ville
1, place Gabriel-Péri
93150 Le Blanc-Mesnil
France
[01 71 82 01 54](tel:0171820154)
[Courriel](mailto:ravalement@blancmesnil.fr)

À télécharger

 Demande octroi de la prime ravalement	654.7 Ko
 Plan de financement	398.96 Ko
 Convention d'engagements	489.29 Ko

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Mardi

14:00-17:30

Mercredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Jeudi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Vendredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Samedi

09:00-11:45

Dimanche

Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Mardi

09:00-12:15, 13:30-19:45

Mercredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Jeudi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Vendredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Samedi

Fermé

Dimanche

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).